Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 9 octobre 2026

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Dominique HÉBERT
Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 4
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Merci pour la présentation de cette décision modificative. Nous sommes à la fois dans la continuité, l'ajustement du budget mais aussi nous notons des éléments particuliers sur lesquels nous voulions revenir.

D'abord, s'agissant des recettes, pour la toute première fois en 2026, le Département de la Manche intègre le dispositif du Fonds de sauvegarde des Départements et perçoit, à ce titre, une recette complémentaire d'un peu plus de 7 M€ Je ne sais pas si c'est une bonne nouvelle, en tout cas, ça fait du bien au budget ! Pour autant, cela dénote, encore une fois, le flou le plus total qui entoure les relations financières entre l'État et les collectivités locales dans le budget national. Ce fonds, partagé avec 60 autres départements, vient acter une réalité douloureuse : notre éligibilité démontre que nous faisons face de plein fouet à une hausse de nos dépenses

sociales. Vous ne manquerez pas de qualifier cette recette d'exceptionnelle et donc de l'utiliser à 100% sur le désendettement. Mais en réalité, dans ce flou, qui peut le prédire qu'elle ne soit qu'exceptionnelle ? D'ailleurs, Nous, nous aurions eu une autre proposition : Utilisé en partie de cette cagnotte pour financer la 2ème phase des financements des outils numériques dans les collèges que vous supprimer pour la seconde année consécutive. N'est-il pas urgent et prioritaire, dans un monde où le numérique est omniprésent, de tout mettre en œuvre pour préparer au mieux les jeunes à cette réalité ?

Toujours côté recettes, vous agiterez probablement le chiffon rouge de l'inquiétude face à la baisse des droits de mutation, les DMTO. Soyons mesurés : notre territoire ne subit pas la crise immobilière de manière uniforme. Le Cotentin, par exemple, reste dynamique et l'accroissement des prix vient parfois compenser la baisse des volumes de ventes. Oui, l'immobilier est sous tension sous l'effet des taux et des coûts, mais la Manche demeure attractive ! (oui, oui, en y revient sur l'attractivité)

Côté fonctionnement, on ne peut que constater que nos dépenses d'action sociale connaissent une hausse structurelle et rigide — illustrée par le nombre constant de bénéficiaires handicapés en EHPAD. Ce sont ces besoins sociaux majeurs qui justifient pleinement le soutien des mécanismes de sauvegarde nationale, bien plus que les seules variations du marché immobilier. Pour autant, c'est notre rôle de « protéger » comme l'a démontré Karine Duval au début de cette plénière.

Cela m'amène au dossier du terminal frigorifique du port de Granville.

On nous demande souvent où il est possible de réaliser des économies. Ce sujet en est l'archétype. En 2022, notre groupe avait voté contre la reprise de cet équipement. C'était en commission permanente et notre collègue Karine Duval alertait déjà sur les signaux d'un effondrement de la pêche au bulot. Nous pensions que le Département s'engageait dans une opération insuffisamment sécurisée, sur un équipement dont la viabilité économique n'était pas démontrée. Trois ans plus tard, le verdict est sans appel : le terminal est fermé, l'équilibre économique n'a jamais été atteint, et, aujourd'hui le conseil départemental doit remettre la main à la poche à hauteur de 204 000 € pour solder le dossier. On se demande, au final, pourquoi le département s'est substitué à un opérateur économique privé qui, lui, refusait de s'engager ? Nous ne demandons pas de réécrire l'histoire, mais d'en tirer les enseignements. Surtout dans un temps où la recherche d'économies est constante. Outres ces 2024 000 combien aura coûté cette opération depuis 3 ans ?

Enfin, Cette décision modificative prévoit l'inscription de 50 000 € de crédits supplémentaires pour engager un marché d'influence relatif au projet « Aval du futur » avec l'agence NSI-ADIT, portant ce marché à un montant total de 104 000 €. Monsieur le Président, pouvez-vous nous expliquer à quoi correspondant ce marché dit d'influence ? quel lien avec le projet d'Orano ? Quel lien, éventuellement avec le « Livre Blanc » de l'attractivité que nous avons évoqué tout à l'heure et qui semble financé sur fonds propre d'Attitude Manche ?

En cohérence avec notre position sur le budget primitif, nous voterons contre cette décision modificative.

* *

*